

À venir

- Tous les vendredis : Marché hebdomadaire, 16H30-19H00, Boulodrome Couvert pour la saison Automnale et Hivernale
 - Samedi 5 : Repas Rougail, Jean-Louis Rolland, ES Rédéné
 - Dimanche 6 : Inauguration à 11h en mairie de l'exposition « La guerre d'Algérie ».
 - Mardi 8 : Permanence outils numérique, 9h30-12h00, médiathèque (sur inscription à la mairie ou à la médiathèque)
 - Jeudi 10 : Conseil Municipal, 20h, mairie
 - Vendredi 11 : Commémoration, Place de l'église
 - Mardi 15 : Bébés lecteurs le mardi 15 novembre ; 3 groupes sur 3 créneaux (9h, 10h, 11h), inscription nécessaire à la médiathèque.
 - Dimanche 20 : Troc et Puces de l'APEL salle François Le Roux
- Exposition médiathèque : Hugues Mahoas, peintre et illustrateur originaire de Moëlan



Avis de la Mairie – A gerzh an aotrou mear.



Très régulièrement, vos élus sont interpellés sur des problèmes de comportements par les usagers de la route. Les enregistrements de vitesse illustrent ces conduites à risques avec un triste « record » de 138km/h sur une portion de voie communale limitée à 50 km/h. Il n'est pas rare non plus, que nous soient remontés des dépassements dangereux ou encore des stationnements anarchiques. Ces attitudes dangereuses ne sont évidemment pas propres à la commune et il appartient à chacun d'adopter une conduite respectueuse sur le domaine public.

Depuis le début du mandat, des aménagements ont été réalisés avec des réfections de voiries, la pose d'obstacles pour éviter les stationnements gênants ou encore l'aménagement de dispositif de ralentissement sur différentes voies communales. Pour compléter ces dispositions, l'ensemble du bourg va passer en zone 30 avec la mise en place d'un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic sera modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. La vitesse maximale autorisée sera donc de 30 km/h pour tous les véhicules afin de favoriser la tranquillité et la sécurité de tous.

Yves Bernicot, Maire

SCOLAIRE ET CCAS

ECOLE DU MARRONNIER

Succès de la classe bilingue Français / Breton avec 19 enfants inscrits pour l'année scolaire 2022 / 2023.

RESTAURANT MUNICIPAL

Afin d'éviter des pénalités de retard, les inscriptions à la cantine doivent être faites avant le 31 Octobre pour la rentrée après les vacances de la Toussaint

(Par suite de la mise en place du repas à 1€ en septembre 2022, 41 familles bénéficient de cette mesure pour leurs enfants déjeunant à la cantine.)

41 familles bénéficient du repas à 1€, suite à la mise en place de cette mesure à la rentrée de septembre.

CCAS

Pour les fêtes de fin d'année le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'offrir aux aînés de plus de 81 ans de la commune inscrits sur les listes électorales, un cadeau d'une valeur de 30€ sous la forme :

- d'un colis pour les résidents en EPHAD.
- de 3 bons-cadeaux de 10€ à utiliser avant le 30 avril 2023 chez les commerçants rédénéois (inscrits au dos des bons) participants à l'opération

Un courrier sera adressé aux Rédénéois concernés courant novembre, leur demandant de choisir entre le retrait en Mairie, l'expédition par la poste ou la remise en main propre par un membre du CCAS.

COMMUNICATION - EVENEMENTIEL

MARCHE DE NOEL

Dans le bulletin municipal annuel de cette année, nous vous avons annoncé une nouvelle édition du marché de Noël. Fort du succès passé, nous comptons sur vous le vendredi 16 décembre à partir de 16H30 à 20H30 pour profiter de nos 50 exposants (au coeur du bourg et en extérieur.) La programmation est en cours de réalisation (avec les différentes animations qui seront proposées.)

Au programme de cette année : participation chantée et musicale des deux écoles, chants rythmés proposés par le conservatoire de musique. Sans oublier la participation de l'association des commerçants et la fédération des associations.

Rendez-vous sur nos réseaux sociaux, notre site internet, dans nos différents services publics et chez nos commerçants pour découvrir prochainement l'affiche de l'évènement.

ENVIRONNEMENT

Le préfet a levé le 27 octobre dernier les mesures de restriction des usages de l'eau concernant l'alerte sécheresse. Le Finistère n'est plus concerné. Le préfet rappelle que l'économie d'eau doit être un souci quotidien pour l'ensemble des usagers du département. Chacun peut adopter tout au long de l'année des gestes simples permettant de réduire sa consommation d'eau. Restez vigilants sur votre consommation d'eau !

Pour (en) consulter les détails, rendez-vous sur le site internet de la préfecture du Finistère, le site internet de la commune et son facebook ou en vous rendant directement à la mairie.

ASSOCIATIONS, SPORTS, JEUNESSE

LES ASSOCIATIONS S'ASSOCIENT !

Une nouvelle perspective se dessine pour nos associations sportives, culturelles, de loisirs et de solidarité. En effet, depuis un an, notre souhait était de fédérer les associations, de les réunir, de créer du lien et du partage entre elles (autour de leurs différentes manifestations) pour dynamiser la vie municipale. Les associations désireuses de rentrer dans ce projet, se sont réunies. Un bureau directeur a vu le jour avec 3 personnes mandatées par leur association : Jean-Yves Sauvée (Kar-Tann), Nancy Javaudin (APEL), Philippe Lacoua-Rochat (Comité de Kerlibouzec). Les objectifs de cette Fédération des associations sont multiples : acheter et entretenir le matériel commun, le mutualiser entre les associations adhérentes ainsi qu'organiser et participer à des actions communales permettant son fonctionnement. Ce matériel est destiné exclusivement aux associations adhérentes à la fédération. Elle démarre avec une première subvention de la commune. Par la suite, celle-ci tiendra les stands de boissons et d'alimentation de toutes les manifestations organisées par la commune (Marché de Noël, Fête de la Saint-Patrick/ Bretagne, Fête de la Musique, Terre de Jeux 2024, les cinémas en plein air, les rias et le forum des associations). Le référent de la commune est Yannick Bouguennec.

NOUVEAU : CITY-STADE

Le nouveau city stade sera livré pour la mi-novembre entre les 2 écoles. Il est subventionné à hauteur de 60 000€ par l'agence Nationale du Sport dans le cadre du plan des 5000 équipements de proximité et de notre label Terre de Jeux 2024. Ce city-stade va répondre aux besoins attendus des citoyens des plus petits aux plus grands. Il comprendra 6 panneaux de baskets, 2 buts centraux et 4 mini-buts latéraux. Rendez- vous le mois prochain pour plus d'informations !

NUMEROS UTILES

SERVICES PUBLICS

Mairie

Place de l'église - 02.98.96.70.44 - mairie@redene.bzh
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h45- 12h15 - Samedi : 9h00 - 12h15
<https://www.facebook.com/villederedene>

Services Techniques 02.56.46.10.21
services.techniques@redene.bzh

Agence postale - 06.25.83.57.11
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45 - 11h45 / 16h30 - 18h00
Mercredi : **Fermé** / Samedi : 9h00 - 12h00

Services des eaux - Assainissement - SPANC
Quimperlé Communauté : 02.98.96.37.46
Astreintes eaux / assainissement : 06.38.72.13.27

Garderie périscolaire

Maternelle, Rue du Penty 02.56.46.20.28
Primaire, Place de l'Eglise 02.56.46.20.21

Transport scolaire : TBK : 02.98.96.76.00

Médiathèque Espace Yvonne Chauffin, Place de l'Église
02.98.35.07.99 mediatheque@redene.bzh
Mardi et Vendredi : 16h30 - 18h30
Mercredi et Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Espace jeunes

12 rue de Rosbigot - 06 83 05 75 39 service.jeunesse@redene.bzh

SANTE

Médecins (maison médicale) : 02.57.81.00.20
Drs M. MAHIEU, F. LE CHEVALIER, F. ADAM et L. ANDLAUER

Pharmacie des fougères : 02.98.96.73.54

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers : 18 / SAMU – SMUR : 15
Centre antipoison : 02.99.59.22.22
Police : 17 / Gendarmerie de Quimperlé : 02.98.96.00.58

ETAT CIVIL SEPTEMBRE-OCTOBRE

4 Naissances dont :

19/10 : Éran LE BARBER

3 Pacs dont :

11/10 : David THERSIQUEL & Jennifer DEBUYSER
21/10 : Marc LE ROUX & Marine CHARETON

Décès :

25/09 : Yvette CORDEROCH née POULIQUEN
03/10 : Philomène JEGO née GUILLAUME
05/10 : Denise DUMANALÈDE née STAHL

INFOS TRAVAUX

C'est en cours :

Salle Multi-Activité « Dojo » : Electricité 2%, Plomberie 5%

A venir :

City Stade, semaine 44
Marquage au sol " arrêt 15 minutes" devant les commerces

Terminé :

Déplacement du radar pédagogique vers Liminec:

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Marché, Tous les vendredis, retrouvons-nous **sous le boudodrome couvert de 16H30 à 19H00, pour la saison.**

Nouveau : Nous accueillons un nouveau commerçant, Laurent, La Patte Blanche. Il nous propose des produits italiens : de succulentes pâtes fraîches garnies ou non, du fromage, de la charcuterie et du panettone. Miam !!

Vous retrouverez vos différents commerçants : glaces, gâteaux, macarons, légumes, confitures et crêpes, miels, fromages, pâtés, exotiques ; accras, brochette, plat du jour ...

Nous espérons prochainement accueillir de nouveaux commerçants ; pâtisserie, poissonnerie, food truck...

Si vous connaissez des professionnels n'hésitez pas à leur dire de contacter la mairie par téléphone ou mail mairie@redene.bzh

Angy Bar, Nouveau : AMIGO

Angy vous accueille tous les jours sauf le lundi et le mercredi et vous propose sa nouveauté AMIGO. Venez faire un tour !

Pour information ; Angy vous propose un point retrait bancaire pour les clients (disponible en fonction de votre banque).

